



Communiqué de presse

Renouvellement et extension de la carrière du Crotoy par SAMOG

Perspectives et avancée : 1^{ère} réunion du Comité de suivi du projet

Un projet d'envergure ancrée dans son environnement local, à fort développement écologique et touristique

Vendredi 17 mai 2019, Le Crotoy - **SAMOG, filiale du groupe familial Lhotellier, est spécialisée dans l'exploitation de granulats, le recyclage et la production de matériaux de construction. Elle organise la 1^{ère} réunion du Comité de suivi de l'exploitation et du réaménagement de la carrière du Crotoy, en présence de Jeanine Bourgau, Maire de la ville, de l'équipe scientifique du syndicat mixte Baie de Somme 3 Vallées, de l'association Picardie Nature et de l'entreprise SAVREUX. Ce Comité de suivi a pour objet d'informer les acteurs locaux sur l'avancée de l'exploitation et d'échanger sur les conditions de remise en état du site. Le projet de réaménagement intégré par SAMOG répond aux valeurs sociales de l'entreprise : intégré dans son environnement local, il contribue aux besoins du territoire notamment écologique et touristique.**

Pérennisation de l'exploitation de la carrière du Crotoy : SAMOG revoit le projet de réaménagement



SAMOG, entreprise spécialisée dans la production de matériaux de construction naturels et recyclés, est une filiale du groupe familial Lhotellier.

SAMOG exploite depuis 1994 sur le gisement de sables et galets du Crotoy avec une démarche continue d'optimisation de l'exploitation de cette ressource de qualité : des galets de grande pureté et un gisement composé de plus de 98% de silice.

Le nouvel **arrêté préfectoral du 6 novembre 2018** de renouvellement et d'extension de la carrière permet, pour une durée de **25 ans**, de pérenniser l'activité d'exploitation du site

SAMOG. Il est dirigé par une équipe soucieuse de son environnement, tant par les méthodes d'exploitation utilisées que par l'intégration du personnel dans le tissu local (échanges et participations à la vie locale). SAMOG dispose d'un niveau 4/4 sur la Charte Environnement des Carrières (UNICEM)

SAMOG entend finaliser l'exploitation du gisement sur l'extrémité sud, avec **une extension du site sur environ 10 hectares**. Progressivement et au fil du réaménagement prévu, les terrains seront libérés.

Réunion du 1^{er} Comité de suivi

Dans le cadre de l'exploitation de la carrière, SAMOG a souhaité intégrer les acteurs locaux dans ces travaux via la création d'un **Comité de suivi** qui a pour but d'échanger sur l'avancée de l'exploitation et de partager les conseils techniques sur les modalités de réaménagement prévues. Ainsi, ce vendredi 17 mai 2019, SAMOG réunit pour la première fois le Comité qui regroupe la Mairie du Crotoy, le syndicat mixte de Baie de Somme 3 Vallées, notamment l'équipe scientifique en charge du PNR de la Baie de la Somme, l'association environnementale Picardie Nature, la société SAVREUX (partenaire de SAMOG dans ce projet via une maîtrise foncière partagée entre SAMOG et SAVREUX), ainsi que la Direction Régionale de l'Environnement, l'Aménagement et le Logement Hauts-de-France (DREAL).

Le projet SAMOG : de nouveaux atouts pour la commune du Crotoy

Ce projet de pérennisation de l'exploitation du gisement est l'aboutissement de **plusieurs années de travaux et d'échanges**, notamment suite à l'approbation du PLU du Crotoy. SAMOG a la volonté de d'apporter des solutions pour le Territoire et, en particulier, au sujet de la problématique d'accès aux ports du Crotoy par l'accumulation de sédiments.

La problématique des **sédiments de la Baie de Somme**, et plus particulièrement du bassin des chasses du Crotoy, quasi saturé, est ancienne et bien connue sur le Territoire. Afin d'apporter des solutions techniques, SAMOG a relancé ce sujet dans le cadre de son projet de carrière avec le Conseil départemental de la Somme et la Commune du Crotoy. Des études communes ont été menées avec ses confrères carriers (SAVREUX et EURARCO) et l'appui des Services de l'Etat, notamment la sous-préfecture d'Abbeville et la DREAL.

Le nouveau projet de réaménagement porté par SAMOG intègre la possibilité de remblayer les zones d'extraction par les sédiments du bassin de chasses et par des matériaux inertes externes tout en créant des espaces à forts potentiels de développements écologiques et touristiques. Le plan de réaménagement conçu par SAMOG avec la commune du Crotoy consiste, à terme, sur les abords du plan d'eau sud, à créer des espaces humides à vocation écologique, des espaces de promenade, des ouvertures sur le paysage avec des vues panoramiques sur le plan d'eau et le marais du Crotoy.



« Le projet d'exploitation et de réaménagement de la carrière SAMOG **s'inscrit parfaitement dans son environnement** : il projette de donner naissance, à terme, à un espace à fort développement écologique et touristique, ouvert et communiquant avec les espaces alentours (campings, littoral, marais du Crotoy...) » **déclare Jean-François BULTEAU, Directeur Foncier et Développement de SAMOG**



A propos de SAMOG

SAMOG, filiale du groupe familial Lhotellier, est spécialisée dans l'exploitation de granulat, le recyclage et la production de matériaux de construction. Via ses 9 sites industriels implantés sur les régions Hauts-de-France et Normandie, SAMOG alimente ses clients publics et privés en matériaux pour les chantiers du Territoire.

A propos du groupe Lhotellier

Lhotellier est une entreprise aux valeurs familiales qui fête ses 100 ans cette année.

Le groupe est dirigé par Paul Lhotellier, la 4ème génération d'entrepreneurs, et expert dans l'aménagement du cadre de vie : la construction, la production et la revalorisation de matériaux. Attachée à son territoire, l'entreprise compte 30 implantations en Normandie et dans les Hauts de France et embauche près de 1 000 collaborateurs, avec un chiffre d'affaires de 200 M€.

Lhotellier œuvre au quotidien pour ses clients privés et publics. Fière de son histoire, l'entreprise est résolument tournée vers l'avenir.